



TRANSMIS LE 14/02/2023
REÇU LE 14/02/2023
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 15/02/2023
PUBLIÉ LE
MÉMOIRE LE 15/02/2023

2023/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023

DÉLIBÉRATION N°27

OBJET : TECHNIQUES - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE, SANNOIS, ERMONT ET FRANCONVILLE (SICSEF).

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 38,
L'an deux mil vingt-trois, le 9 du mois de février à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Alain VERBRUGGHE : Marie-Christine CAVECCHI

Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE

Dominique ASARO : Patrick BOULLÉ

Jacques DUCROCQ : absent excusé

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 février 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Direction des Services Techniques

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FÉVRIER 2023 DÉLIBÉRATION n°27

OBJET : TECHNIQUES - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE, SANNOIS, ERMONT ET FRANCONVILLE (SICSEF).

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39,

VU le rapport d'activités de l'exercice 2021 transmis par le président du SICSEF,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au maire de chaque commune membre de l'EPCI de communiquer au Conseil Municipal le rapport d'activités de l'établissement,

APRÈS l'avis de la Commission « Urbanisme Travaux/Transports/Développement Durable » en date du 24 janvier 2023 et de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité " en date du 26 janvier 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Article 1^{er} : **PREND ACTE** du rapport d'activités de l'exercice 2021 du Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois, Ermont et Franconville (SICSEF).

Article 2 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 3. : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne

Conseiller Régional d'Île-De-France



PREND ACTE

Pour : / voix

Contre : / voix

Abstention : / voix

Par délibération du Maire
L'Adjoint au Maire
Caractère



Jeanne Chastières - Guizo

Le 15 février 2023

Acte à classer**DL09022023Q27**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-14T16-21-38.00 (MI243173324)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230209-DL09022023Q27-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE, SANNOIS, ERMONT ET FRANCONVILLE (SICSEF).

Date de décision : 09/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes
9.1.1. test

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 27 - TECH - SICSEF - GS Rapport 2021.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

SICSEF - RA2021 - Synthèse Franconville.PDF Type PJ : 21_DB - Débat d'orientation du plan d'aménagement et de développement durable

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 14/02/23 à 16:21

Date 14/02/23 à 16:21

Date 14/02/23 à 16:28

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Par MAGLOIRE Emmanuelle

